

**Prière de débiter le montant mentionné ci-avant:**

Détenteur du compte: .....

**Compte bancaire:**

Banque / succursale: .....

N° de clearing (si connu): ..... N° de compte: .....

N°IBAN (indispensable): ..... (21 numéros)

**Compte de chèque postal :**

N° de compte : ..... - ..... - .....

Par la présente et jusqu'à révocation, j'autorise l'EPER à débiter directement de mon compte postal / bancaire le montant ci-dessus à l'échéance choisie. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, Postfinance ou la banque n'ont aucune obligation de débit. Le montant débité me sera remboursé si j'adresse, dans les 30 jours, une révocation écrite du débit à mon office de chèque postal ou à la banque.

Lieu/date: ..... Signature: .....

Laissez libre, à remplir par la banque.	<b>Identification LSV : HEK 1W</b>
N° de clearing bancaire: <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	N° de compte: <input type="checkbox"/>



Tous les projets  
de l'EPER sur  
[www.eper.ch/parrainages](http://www.eper.ch/parrainages)

**Pour tout complément d'information:**

EPER, Chemin de Bérée 4A  
case postale 536  
1001 Lausanne

Tél. 021 613 40 70      Fax 021 617 26 26  
e-mail : [parrainages@eper.ch](mailto:parrainages@eper.ch)  
[www.eper.ch](http://www.eper.ch)      CP 10-1390-5

**UN GESTE SIMPLE  
EN FAVEUR DE L'EPER.  
UN SOUTIEN RÉGULIER ET  
DURABLE !**



**AVEC LE RECOUVREMENT DIRECT,  
VOTRE DON EST ENCORE PLUS EFFICACE !**

## VOUS FAITES RÉGULIÈREMENT DES DONS À L'EPER ?

Le paiement par recouvrement direct (LSV ou DD) n'a que des avantages – pour vous et pour nous !

Le service de débit direct de votre banque (LSV) ou de la poste (DD) vous simplifie la vie.

### Pourquoi choisir ce système ?

- **Simplicité** : nous effectuons toutes les démarches
- **Régularité** : nous pouvons planifier nos projets à plus long terme
- **Efficacité** : vous permettez à l'EPER de réduire ses coûts administratifs
- **Sécurité** : vous gardez un contrôle total :
  - o Votre don est débité directement à la date choisie
  - o Vous pouvez en tout temps interrompre le versement
  - o Vous pouvez vous faire rembourser dans un délai de trente jours

### Comment faire ?

Complétez le formulaire ci-contre en :

1. choisissant le montant et la fréquence de votre don
2. choisissant le système de recouvrement bancaire (LSV) ou de débit postal direct (DD)
3. indiquant vos données personnelles
4. datant et signant le formulaire

Pliez et renvoyez le formulaire à : EPER, case postale 536, 1001 Lausanne

## AUTORISATION DE RECOUVREMENT AVEC POSSIBILITÉ DE CONTESTATION

Je soutiens l'EPER à raison de :

CHF 360.-       CHF .....

et règle mon parrainage par paiement (cocher ce qui convient)

mensuel       trimestriel       semestriel       annuel

Date du premier versement: ..... / ..... / ..... (jour / mois / année)

Monsieur       Madame       Famille

Prénom : ..... Nom : .....

Rue et numéro : .....

NPA / Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

**Veillez compléter les références de compte au verso. > > >**